

Le Journal Municipal



Année 2017



Le Mot du Maire

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter en mon nom et celui de l'équipe municipale une année 2018 pleine de santé et de bonheur.

Pour notre commune, le recensement de la population fait apparaître au 1^{er} janvier un population en augmentation (583 au 1^{er} janvier 2015, 600 au 1^{er} janvier 2018). Ce recensement ne tient pas compte des propriétaires de résidences secondaires, nous pouvons donc estimer qu'aujourd'hui notre population avoisine les 680 habitants.

Malgré un solde négatif de notre état-civil (7 naissances pour 8 décès), l'installation de jeunes couples dans les différents lotissements ainsi que les investissements effectués dans le bâti ancien, font que notre commune garde son dynamisme.

Trois terrains ouverts à la construction ont été vendus dans ce dernier trimestre 2017, la commune se trouve désormais sans réserve foncière, ce qui deviendra notre priorité en 2018.

Nous vous invitons à prendre connaissance des réalisations 2017 et de nos projets 2018 résumés dans les prochaines pages.

Bernard CHAMBARON

Réalisations 2017

Les chiffres présentés correspondent aux recettes et dépenses réalisés au cours de l'année 2017.

BUDGET COMMUNE

Les recettes de fonctionnement sont de 734 586 €. Les principales sont :

- Dotations de l'Etat : 174 124 €
- Impôts Talizatois : 363 143 €
- Revenus des immeubles : 63 845 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 487 159 €. Les principales sont :

- Personnel : 236 597 €
- Charges à caractère général : 130 833 €
- Charges de gestion courante : 69 813 €
- Charges financières : 12 457 €

Ce qui permet de dégager 261 587 € pour les investissements.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement sont de 118 478 €. Les principales sont :

- Vente d'eaux et taxe d'assainissement : 94 000 €
- Subventions d'exploitation : 2 692 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 94 666 €. Les principales sont :

- Dépenses de gestion (électricité, achats de fournitures) : 32 467 €
- Taxes Agence de l'Eau : 12 883 €
- Frais de personnel : 15 000 €
- Charges financières : 4 074 €

Ce qui permet de dégager un solde positif de 23 812 €.

Notre commune et l'Intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre précédente communauté « La planèze » a été dissoute et nous sommes rentrés dans une nouvelle structure « Saint-Flour Communauté » regroupant 5 anciens cantons : Chaudes-Aïgues, Pierrefort, Ruynes, Saint-Flour Sud et Nord, soit une soixantaine de communes.

La conséquence sur notre budget a été de comptabiliser toutes nos recettes économiques (transformateur EDF, éoliennes, Impôts des entreprises, etc..) sur une ligne budgétaire intitulée : Fond de compensation (pour Talizat 203 192 €).

Maintenant à chaque perte de compétence, prévue soit par la Loi soit par vote de la majorité des membres de « Saint-Flour Communauté », la charge de ce service sera diminuée de cette allocation.

En 2017, outre le « ramassage des ordures ménagères », déjà transféré, se rajoutent la compétence « Transports scolaires » (coût 2 716 €) et « l'instruction des documents d'urbanisme » (certificat d'urbanisme, permis de construire...). Cette dernière était auparavant réalisée gratuitement par l'Etat. Aujourd'hui elle est déduite sur le budget de la commune pour un coût de 3 735 €. Cette somme est calculée sur le nombre d'habitants et le nombre d'actes d'urbanisme effectué.

La loi prévoit que la compétence « eau et assainissement » doit être transférée à la Communauté de Communes dès 2020 ; la perte de la gestion de l'eau (si elle est mise en place) entrainera d'importantes modifications dans la vie de notre commune d'où les importants investissements programmés par le Conseil Municipal afin d'avoir un réseau correct.

Pour information, la **Communauté de communes prévoit au 1^{er} mars 2018 la suppression du porte à porte du ramassage d'ordures ménagères**. En conséquent les habitants de Talizat seront tenus d'apporter leurs ordures dans les containers répartis sur la commune.

Plan local d'urbanisme

L'élaboration de ce projet, à l'instruction depuis plus de 4 ans, a été rejeté début 2017 par les services de l'Etat : motif trop de consommation de l'espace agricole.

Ce dernier revu et corrigé est désormais en phase terminale ; il sera soumis **à l'enquête publique DU 9 FEVRIER AU 12 MARS 2018**. Nous invitons la population à venir en prendre connaissance pour approuver ou contester ces nouvelles orientations. La loi nous interdit le mitage (dispersion) de l'habitat, les futures constructions doivent être en continuité du bâti ancien ainsi que les futurs lotissements doivent se situer à un minimum de distance du Centre-Bourg.

Les chemins ruraux

Le Conseil Municipal a décidé de vendre tous les chemins ruraux enclavés et clôturés aux propriétaires riverains, après enquête publique, au prix de 0.50 € le m² ainsi que des portions du Domaine Public attenantes aux maisons et non utilisées par la population au prix de 3.50 € le m².

Les personnes intéressées par cette initiative sont priées de se faire connaître en Mairie.

Rappel des consignes de tri

Ces déchets se recyclent
Pensez à les trier

En vrac et sans sac dans le bac jaune
OU
Dans le sac transparent

Bouteilles, bidons, flacons en plastique

Boîtes, bidons, canettes, barquettes, aérosols métalliques

Briques alimentaires

Cartons et cartonnettes

Journaux, magazines, papiers, tous papiers de bureau, prospectus

Verre

UNIQUEMENT!
Pots, bocaux, bouteilles en verre
sans les couvercles ni les bouchons

Pas de vaisselle

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal : ZA du Rozier-Coren / Service Environnement : ZA la Florizane
15100 Saint-Flour - Tél 04 71 60 72 64
www.sytec.fr et sur la page facebook

Ces déchets se recyclent
Pensez à les trier

Emballages recyclables

Bouteilles, bidons, flacons en plastique

Cartons cartonnettes

Briques alimentaires

Boîtes, bidons, canettes, barquettes, aérosols métalliques

Journaux, magazines, papiers, prospectus

Papier

Verre

UNIQUEMENT!
Pots, bocaux, bouteilles en verre
sans couvercles ni bouchons

Pas de vaisselle

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal - ZA du Rozier-Coren
Service Environnement - ZA la Florizane
15100 Saint-Flour. Tél. : 04 71 60 72 64
www.sytec.fr et sur la page facebook

Investissements 2017

Les importants travaux prévus en 2017, voir en 2016, sont en cours d'exécution et doivent être terminés courant le 1^{er} semestre 2018.

- Eaux Lissargues

Malgré bien des difficultés (présence de rochers), cette adduction ainsi que l'équipement neuf des branchements au départ et à l'arrivée de cette conduite sont terminés.



- RD 404 dans le Bourg

Après 6 mois de travaux l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la remise à neuf complète du réseau d'assainissement et l'eau potable et des branchements chez les particuliers sont achevés. Afin d'optimiser le fonctionnement du lagunage et d'éliminer les eaux parasites, un réseau séparatif des eaux pluviales a été créé.



- Route de Vernières

Après l'élargissement de cette voie, effectué par le personnel communal, cette route, ainsi qu'une partie du village et l'accès à un bâtiment d'élevage ont été réalisés courant 1^{er} semestre 2017.



- Abords de l'Auberge

Ces travaux, faisant partie d'un second appel d'offres, ont succédé aux travaux du RD 404. Cette 1^{ère} partie des travaux consiste à remettre à neuf (comme pour la partie basse du Bourg) les réseaux humides et secs. Ces travaux sont à ce jour terminés. L'aménagement de surface sera effectué dans le 1^{er} semestre 2018.

Ces importants investissements représentent plus de 526 000 € pour les travaux du RD 404, 185 000 € pour les abords de l'auberge et 66 000 € pour la voirie de Vernières. Ils ont pu être réalisés grâce à la constitution de dossiers de demande de subventions : Agence Adour Garonne pour l'eau (72 075 €), le Conseil départemental (RD 404 : 51 619 €, abords de l'Auberge : 13 634 €, voirie de Vernières : 10 716 €), l'Etat (RD 404 : 52 284 €, Abords de l'Auberge : 31 438 €), la Région (Abords de l'Auberge : 45 000 €).



- L'effort d'entretien de nos bâtiments communaux s'est poursuivi (Presbytère, école, Salon de coiffure). De nombreuses interventions ont eu lieu sur les logements communaux, pour un montant d'environ 27 000 €.

En plus de leur travail d'entretien, les employés communaux ont réalisé des travaux d'investissements (drainage, adduction d'eau, élargissement de voies...). Ce qui nous a permis d'éviter le recours à des entreprises extérieures.

Investissements 2018

Cette année verra :

- **Le déménagement du matériel et du personnel communal** : les futurs ateliers des services municipaux seront installés dans le hangar « Alphonse Itier » pour des raisons de place. L'actuel atelier sera mis à disposition gratuitement après convention à « Talizat Terroir ». L'ancien local des pompiers deviendra après travaux le « local de chasse ». Ce dernier, actuellement situé sous la salle des fêtes, sera aménagé. Des travaux de ravalement de façade seront réalisés sur certains de ces bâtiments.
- **La finition des aménagements de surface** sur l'ensemble du Bourg de Talizat. Les photos de synthèse ont été publiées sur le journal municipal 2016. Les espaces piétons, le long du RD 404, seront matérialisés avec une couleur d'enrobé différente et les passages cloutés matérialisés en pavés.
- **L'acquisition de réserve foncière** : La vente de tous les terrains situés « Pré Alphonse Itier » et le dernier lot du Lotissement de la Croisette efface la totalité de la réserve foncière de la Commune. La priorité 2018 sera l'acquisition de terrains afin de créer un nouveau lotissement. Des pourparlers seront engagés avec les propriétaires concernés dans le futur plan local d'urbanisme.
- **La réalisation de l'adressage** : la dénomination des rues et la numérotation sont terminées sur papier et validées par les services de la Poste. Pour les villages, les numéros des maisons seront suivis du nom du village. Pour le bourg, vous trouverez les détails dans le plan mis en annexe.
- **L'éclairage public de Liniargues et Auliac** : Les travaux acceptés par le Syndicat d'électrification, co-financeur, prévoit l'enfouissement du village de Liniargues. Dernièrement nous avons reçu également une réponse favorable pour la mise en souterrain de l'électricité du village d'Auliac. Espérant que ces travaux débiteront rapidement, une étude sur l'état du réseau d'eau du village d'Auliac sera effectuée afin de réaliser les travaux nécessaires lors du percement de toutes les voies de ce village.
- **Le village de Mallet** : Les travaux envisagés consistent à réaliser une mise à neuf du réseau d'eau ainsi que la construction d'un réseau d'eaux pluviales, le tout recouvert d'une couche d'enrobé. Le coût de ces travaux s'avère élevé. Nous prévoyons de le financer sur 2 budgets (2018-2019). La première partie débutera après l'obtention de subventions.
- **Un projet éolien et photovoltaïque** : Une société a pris contact avec les propriétaires et la commune afin d'agrandir le parc éolien existant de 4 à 5 machines. Cet investissement serait couplé avec un parc de panneaux photovoltaïques de 2 ha sur des terrains communaux. Un sondage d'opinions sera réalisé dans un rayon de 6 kms autour de ce projet soit environ 2 000 personnes sondées. Le Conseil Municipal se prononcera sur l'opportunité de ce projet après le résultat de ce sondage et l'avis de la Communauté de Communes.

La vie scolaire



Comme nous le constatons depuis quelques années, notre école affiche un dynamisme qui se confirme encore cette année.



Cette progression a permis l'obtention d'un 4^{ème} poste à temps complet pour la rentrée 2017.

La répartition des classes est la suivante :



Michel ALRIQ

5 Toutes Petites Sections

9 Petites Sections

13 Moyennes Sections

Marie MARSAL

11 Grandes Sections

6 Cours Préparatoires





Marie DUSCHENE

10 Cours Elémentaires 1

12 Cours Elémentaires 2

Emmanuelle ARNAUD

5 Cours Moyens 1

11 Cours Moyens 2



Le choix de modifier les rythmes scolaires a été donné aux communes. Après consultation des enseignants, des parents et du Conseil Municipal, il a été décidé de passer à la semaine des 4 jours avec la suppression des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Depuis la rentrée 2017, les cours sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Une garderie est assurée par Alexandra ROZIERE et Perrine QUEILLE-MORAND de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Les activités périscolaires

Avant cette réforme, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été assurés de janvier à juillet 2017 les jeudis de 14h30 à 16h30.

Les enfants ont pu participer à différents ateliers :

- De janvier à avril : 7 ateliers



Boxe avec le Savate Club Saint-Flour



Judo avec Patricia PAJOT-RISPAL (professeur de judo)



Activités manuelles avec Anne Marie PAVOT (bénévole) et Alexandra CHARRADE (Employée intercommunale)



Cuisine avec Perrine et Franck

De plus, une intervenante de la Mutualité Française a inculqué aux enfants les divers dangers domestiques qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Ils ont également découvert le Tir Laser grâce à Philippe Bouillaguet, Président de l'Alerte Sanfloraine.

- De mai à juillet : 4 ateliers



Handball avec Saint-Flour Handball accompagné de Perrine



Ateliers créatifs avec Alexandra CHARRADE et Anne Marie PAVOT



Tennis avec le Tennis Club de Saint-Flour et Franck VALENTIN

Par ailleurs un atelier orientation, encadré par Pierre et Simone BILA, a permis aux enfants de découvrir le maniement de la carte et de la boussole, avec mise en pratique aux alentours de l'école. Enfin, un goûter a été servi aux enfants le dernier jeudi afin de clôturer l'année scolaire.

Travaux et investissement école

Afin de permettre l'amélioration de l'éclairage et la mise en conformité des installations électriques ont conduits au remplacement des luminaires dans 2 salles de classe, les 2 salles de restauration et le couloir. Le montant de cet investissement est de 5 800 €.



L'augmentation du nombre d'élèves a conduit à la création d'une 2^{ème} salle de restauration.

Cette salle n'étant pas adaptée à cette activité, des travaux d'insonorisation, de réfection de sols (carrelage) et de rafraîchissement des murs (peinture) ont été réalisés pour environ 4 500 €.



ETAT-CIVIL 2017

NAISSANCES

BLANQUET Antoine	02 novembre 2017
BONNET Valentin	25 février 2017
BRODNY Jules	03 avril 2017
COUTY Léon	21 février 2017
FAYON Louise	13 avril 2017
MISSONNIER Alizée	28 août 2017
PREVOT Jayson	14 mars 2017

MARIAGES

BARBET-MASSIN Thibault et MORAND Marie-Pierre	27 mai 2017
DELORME Maxime et PONS Marina	17 juin 2017

DECES

BOUSSUGE Jean-Louis	23 juin 2017
BRESSANGE Nadine née PIQUER	23 juillet 2017
CRISPOUL Maurice	21 juin 2017
DAUTHON Valérie	05 avril 2017
FAYON Odette née MOULHERAT	29 décembre 2017
PARENT Thérèse née FRANCON	08 novembre 2017
RABAT André	08 novembre 2017
TRINIOL Michel	28 octobre 2017

MEMENTO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h00 - 12h30 / 14h00 -17h15
Mardi 8h00 - 12h30 / Après-midi fermé au public
Mercredi 8h00 - 12h30
Jeudi 8h00 - 12h30 / Après-midi fermé au public
Vendredi 8h00 - 12h30 / 14h00 -16h45

Vous pouvez retrouver les informations de la commune de Talizat sur son site internet.

www.talizat.net

